

## Comité Territorial de l'Énergie

Assemblée Générale

20 24



#### SOMMAIRE

Présentation de l'organisation et de la gouvernance du SYDESL Maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'électricité ..... Maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'éclairage public ..... Maîtrise d'ouvrage sur les réseaux de télécommunications Gestion des mobilités durables Système d'information géographique ..... Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)..... Catalogue des prestations géomatiques ..... Performance énergétique et rénovation des bâtiments publics ...... Groupement d'achat d'énergies (fourniture d'électricité et de gaz) Solidarité et programmes de rénovation des logements privés..... Conseil en énergies renouvelables (photovoltaïque toiture et sol, réseau de chaleur bois)... Développement et investissement en énergies renouvelables (SEM SELER)

## PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE DU SYDESL





## Transition énergétique

au coeur de la stratégie du SYDESL



- SEM Energies
   Renouvelables
- Conseil
   photovoltaïque
   Toiture et bois
- Conseil photovoltaïque sol et éolien
- · Réseaux de chaleur
- · Plans Climats



- Conseil en énergie partagé
- Conseil en financement partagé et économe de flux
- Groupement d'achat d'énergies
- Solidarités

LE SYDESL À VOTRE SERVICE

50 000 000 € par an 44 personnes 564 communes Plus de 1000 élus délégués

- Entretien • Dépannage
- Développement
- Diagnostic

Eclairage public



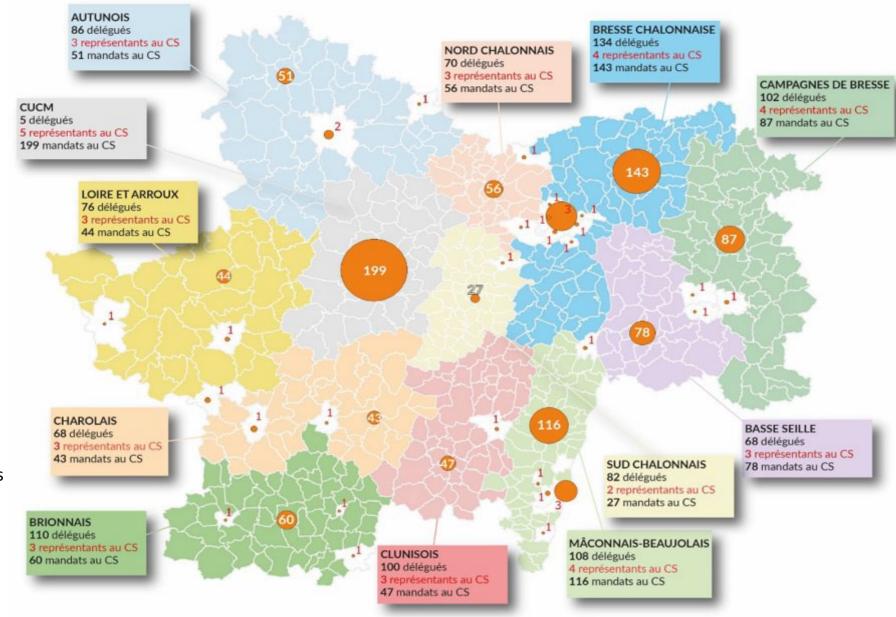
- SIG
- Enfouissement coordonné
- Fonds de mutualisation

- Dépannage
- Géoréférencement
- PCRS



- · GNV
- Electricité
- Hydrogène

### LE COMITÉ SYNDICAL

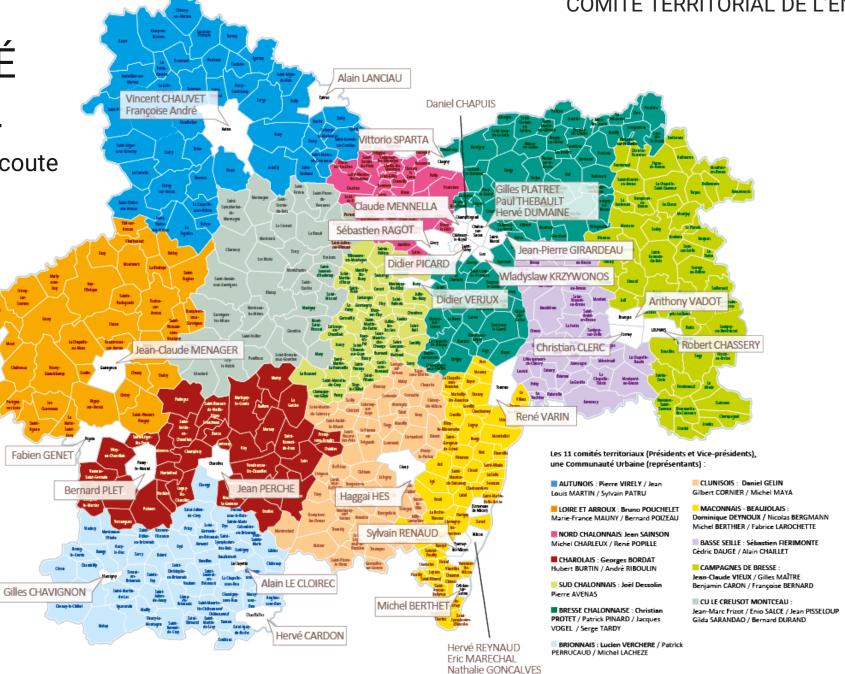


- Nombre de représentants au Comité Syndical
- Nombre de mandats de CT au Comité Syndical

LE COMITÉ SYNDICAL

Des élus à votre écoute

Jean Louis BAJAUD





Direction technique

**DIRECTEUR TECHNIQUE** Yann JACCON

DIRECTEUR ADJOINT Christophe JOURNET

PRESIDENT DU SYDESL Jean SAINSON

Direction Générale des Services

DIRECTRICE GENERALE Céline SEVESTRE

DIRECTEUR ADJOINT Yann JACCON

SEM EnR 71

Céline SEVESTRE Benjamin BOUTAIN Chef de projet en cours



PÔLE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET D'OEUVRE

PÔLE CONCESSIONS ET MOBILITES DURABLES

RESPONSABLE

PÔLE PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENR

PÔLE SYSTEME INFORMATIQUE ET SIG

ESPONSABLE SI / SIG

**ASSISTANTE DE DIRECTION** 

- ASSEMBLEES

Séverine MAZILLE

PÔLE ADMINISTRATION GENERALE

CHARGE DU BUREAU D'ETUDES

ETUDES

TRAVAUX

GESTIONNAIRE **CONCESSIONS & MOBILITES** 

Marjolaine COLIN

RESPONSABLE

**RESPONSABLE ADJOINT** 

PERFORMANCE ENERGETIQUE

**TECHNICIEN** INFORMATIQUE ET SIG Olivier POILPRE

SECRETARIAT GENERAL Séverine MAZILLE

**TECHNICIENS ETUDES** ELECTRIFICATION

Sébastien JEANNOT David FRAYSSE Florent THIBAULT

**TECHNICIENS ETUDES ECLAIRAGE PUBLIC** 

Franck BAR Jérôme BONNOT Rudolph GUILLOT **TECHNICIENS TRAVAUX** Electricité, EP, Télécom

Franck BAR Jérôme BONNOT Alain CHAMBARD Romain PATARD Stéphane PROST Florent THIBAUT David FRAYSSE Rudolph GUILLOT

**CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉE** 

Nouhaida ZELLAL Laurence ROTTY Dominique CORDELIER Jean-Claude PETIOT Yoann PRAT

**CONSEIL EN ENR** Bernard PETIT

ENR

INGENIEUR ENERGIE BOIS - CCRT Olivier GAMARD

SI ET SIG Valentin BASSIEUX

**ADMINISTRATEUR** SYSTEMES ET RESEAUX Infogérance

COMMUNICATION

Héloïse ARCIL Karen MANRIQUE

**GESTIONNAIRES BUDGET** COMPTABILITE **CTRL GESTION** 

> Fabienne BERARDET Adeline LENOIR Hélène ROBERGET

**TECHNICIENS ETUDES** TELECOM

Michel MIGNON David FRAYSSE Stéphane PROST **GESTIONNAIRE ACHAT** D'ENERGIE ET SOLIDARITES

Sandrine RUFO

ÉCONOME DE FLUX

Yoann PRAT

CONSEIL EN PARCS **PHOTOVOLTAIQUES** 

Jean-Pierre VALLAR Arnaud THEVENIER Olivier PEREYRON

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Julien GARÇON Hélène ROBERGET

**GESTIONNAIRE RH** Manon MANRIQUE

ACCUEIL Valérie FERNANDES

#### **GESTIONNAIRES TECHNIQUES**

Véronique BOURGEOIS Sylvie CHAMFROY Valérie FERNANDES Sylvie PASQUIER

### VOS INTERLOCUTEURS TECHNIQUES SUR LES RÉSEAUX

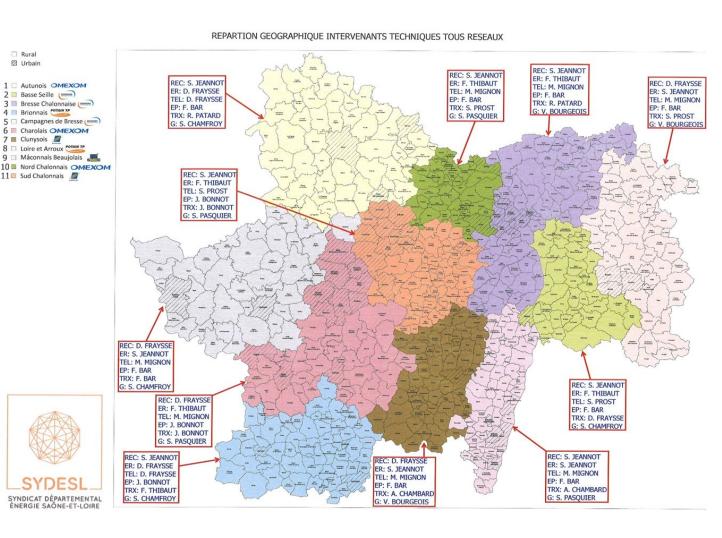
☑ Urbain

#### Vos interlocuteurs par secteur :

■ Electriques, éclairage et télécom

#### Rudolph GUILLOT, Technicien éclairage :

■ Diagnostic éclairage public, contrôle cartographique, dossier Fonds Vert, suivi de travaux EP



### VOS INTERLOCUTEURS EN PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

#### Vos interlocuteurs par secteur :

Conseiller en énergie et Econome de flux

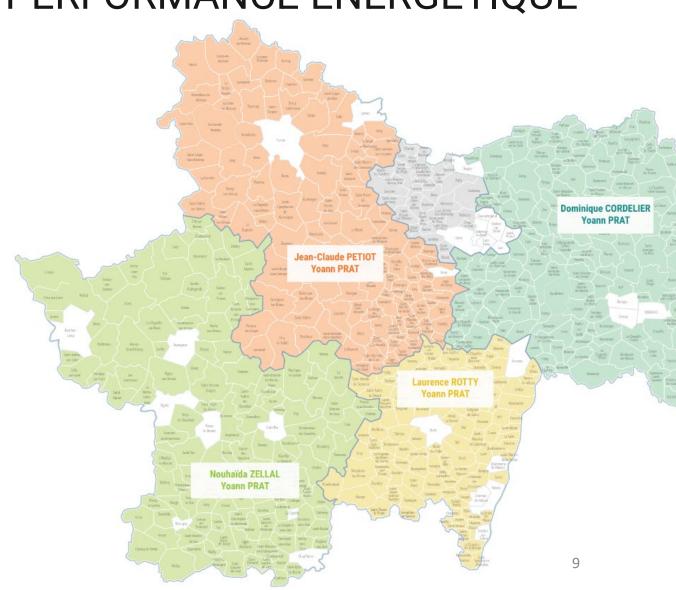
#### Vos interlocuteurs sur l'intégralité du département :

**Bernard PETIT**: Technicien EnR - PV toiture

■ Olivier PEREYRON : Technicien Grand EnR (PV au sol et éolien)

■ Olivier GAMARD : Technicien Réseau de chaleur

**Sandrine RUFO**: Gestionnaire GAE



## MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

### RÉSEAUX

515

 $\longrightarrow$ 

Le SYDESL est maître d'ouvrage des travaux d'électrification:

Renforcements

Enfouissements

Raccordements

Résorption fils nus

Communes en régime **rural** d'électrification (< 2000 habitants)

49



Le SYDESL est maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement esthétique.

Communes en régime **urbain** d'électrification (> 2000 habitants)

### ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET PROJETS

Chaque année, le bureau du Comité territorial se réunit en septembre/octobre N-1 afin de prioriser les affaires et proposer une liste de travaux en année N :

- Les études correspondantes sont ainsi commandées en automne N-1.
- Cette liste de travaux est validée financièrement en décembre N-1.
- Les instructions financières sont envoyées aux communes au premier semestre de l'année N, au fur et à mesure de l'avancement des études.
- Les dotations de l'Etat (FACE) sont communiquées au SYDESL courant mars de l'année N.

L'État demande une réalisation des travaux d'ici l'été N+1.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Règlement d'intervention à destination des communes RURALES révisé en commission du 3 février 2021.

Participations financières HT

Type d'intervention			Participations	Observations	
MARCHE TRAVAUX	Dossier spécifique Neuf		100 % commune	Pour les lotissements, extensions, etc. les câblettes et fourreaux sont pris en charge par le SYDESL	
	Eclairage autonome (Distance minimum de 150 m d'éloignement du réseau EP existant ; abris bus, aire de covoiturage, etc.)		50 % commune 50% SYDESL	Nouvelle enveloppe 2021 de 30 000 € TTC dans la limite de 2000€/an/commune	
	Lié à des travaux de Réseau HTA et BT		Sur ouvrage Aérien 5 %	Sur montant total (HT) des travaux électriques (hors étude) A utiliser dans la zone de travaux, dans la limite de l'infrastructure	
			Sur ouvrage Souterrain 15 %	géographique existante et de la puissance installée	

				<del>!</del>	
	Renouvellement équipement vétuste	Eclairage zénithal <b>y compris</b> projecteurs	30 % Commune 70 % SYDESL	Plafonds d'éligibilité : Luminaire et projecteur <b>600 € HT</b>	
ANCE		Luminaires, projecteurs et horloges vétustes	35% Commune 65% SYDESL + Fonds Vert	Candélabre <b>800 € HT</b>	
	Déplacement d'ouvrage	Pour raison esthétique	100 % commune		
		Pour aménagement	100 % SYDESL	FRANCE	
	Rénovation peinture Mâts et/ou luminaires		50 % SYDESL	NATION	
EN EN			50 % commune	Agir · Mobiliser · Accélérer	
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	Remplacement des prises guirlandes, des coffrets de commandes EP (hors horloge), des supports bois ou béton vétustes		100 % SYDESL	100 k€ dont 15 PG, 35 CMD et 50 SUPP	
EN EN	Exploitation, entretien et maintenance		Contribution communale annuelle : 7 € / luminaire LED	Entretien et maintenance préventive	
RETI	curative et préventive (y compris base de données et cartographie)		11 € / luminaire non LED de - de 25 ans 20 € / luminaire de + de 25 ans	Exploitation, entretien et maintenance curative	
	Sinistre	Travaux avec tiers identifié	100 % SYDESL	Recouvrement par le SYDESL auprès du tiers identifié	
MARCHE		Travaux avec tiers non identifié	70 % SYDESL		
IAR			30 % commune		
		Aléas climatique	100 % à la charge du SYDESL avec franchise de 5 foyers et selon les règles arrêtées au CS du 19/02/2013	50 foyers au-delà des 5 foyers (franchise de la commune) ou 30 % du patrimoine numérique global communal, avec un plafond de 30 000 € TTC par évènement.	
		Catastrophe naturelle	100 % SYDESL	Si reconnu par les pouvoirs publics et après inscription au journal officiel	
	Pose et dépose guirlandes		100 % commune		
	Réglage d'horloge		100 % commune	15	

### REMPLACEMENT DES LUMINAIRES VÉTUSTES



Pour remplacer tous les luminaires vétustes de plus de 25 ans, le SYDESL

Propose une aide à l'investissement Incite par la contribution

#### Renouveler ses luminaires vétustes = Baisse sa contribution

#### **FONDS VERT**

- Participation du SYDESL : 65%
- Reste à charge de la commune : 35 %
- 2024 = Dernière enveloppe Fonds Vert
- Étalement de 3 à 5 ans
- Budget à prévoir de 2025 à 2029

#### **NOUVELLE CONTRIBUTION**

- Luminaire LED : 7€
- Luminaire de 25 ans : 11€
- Luminaire + de 25 ans : 20€

Il faut prendre connaissance du courrier envoyer début septembre pour connaître sa contribution 2025

## MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

### TÉLÉCOM

Le SYDESL émet cette année les **titres** de la contribution au **FMT 2024**. Ces titres sont basés sur la **perception** par votre commune de la **RODP 2023**. La RODP que vous avez perçue en 2023 a été **calculée** sur le **patrimoine** télécom arrêté au **31/12/2022** 

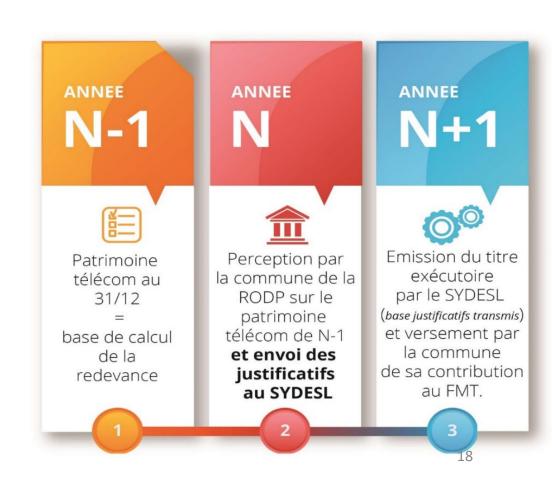
Participation du SYDESL, sur toute nouvelle instruction depuis juin 2021, à hauteur de:

- 50% du HT sur renforcement ou fils nus
- 40% du HT sur environnement
- 25% du HT sur télécom seul

Demande de la participation de la commune dès la fin des travaux (quel que soit le délai de dépose par les opérateurs télécom)

#### Source du fonds de mutualisation :

- La RODP télécom des communes adhérentes
- La participation de l'opérateur Orange (20% tranchée)











Depuis début 2024, l'opérateur XP Fibre facture le câblage aux communes, au prorata du nombre de supports communs.

Un coût en moyenne de 1000€ par support non prévu dans les budgets des communes.



#### A NOS CONSEILS A



- Ne pas accepter ni devis, ni facture
- Ne pas bloquer les travaux d'enfouissement réalisés par le SYDESL
- Attendre que les supports ne représentent pas un frein à d'autres projets

Continuer nos enfouissements et forcer XP Fibre à appliquer la loi

### TÉLÉCOM







#### Le SYDESL a mis en demeure XP Fibre de se conformer aux textes en vigueur :

- Article L.2224-35 du CGCT
- « **L'opérateur** de communications électroniques **prend à sa charge les coûts** de dépose, de réinstallation en souterrain et de remplacement des équipements de communications électroniques incluant en particulier les câbles et les coûts d'études et d'ingénierie correspondants. »
- Articles 6.2.1 et 6.2.2 de la convention tripartite SYDESL-ENEDIS-SFR, sur l'enfouissement
- « En tout état de cause, l'Opérateur fait son affaire de la reconstruction du Réseau de communications électroniques jusqu'à la réception des travaux par le Maître d'Ouvrage ».
- « A défaut, le Distributeur et l'AODE se réservent chacun le droit de déposer le Réseau de communications électroniques aux frais et risques de l'Opérateur et/ou le Maître d'ouvrage, après qu'une mise en demeure adressée à l'Opérateur et/ou le Maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec avis de réception, soit restée sans réponse dans un délai d'un mois à compter de sa réception. »

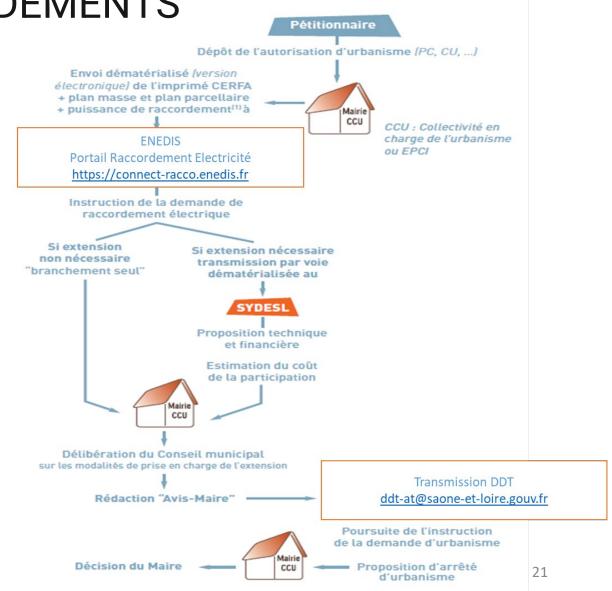
Une démarche en contentieux qui pourrait être longue...

### RACCORDEMENTS

La loi APER modifie le code de l'énergie et notamment son article L. 342-11 relatif à la contribution versée pour le raccordement.

D'ici la fin de l'année, la part de contribution correspondant à l'extension hors du terrain d'assiette ne sera plus à charge de la commune.

Le SYDESL adaptera donc ses courriers et ses procédures en fonction.



### GESTION DES MOBILITÉS DURABLES

### MOBILITÉS DURABLES

Le Schéma Départemental des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) est validé et publié.

Validé par Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire en juillet 2024. Etat initial en Saône-et-Loire fin 2023 :

720 points de charge (dont 132 installés par le SYDESL)

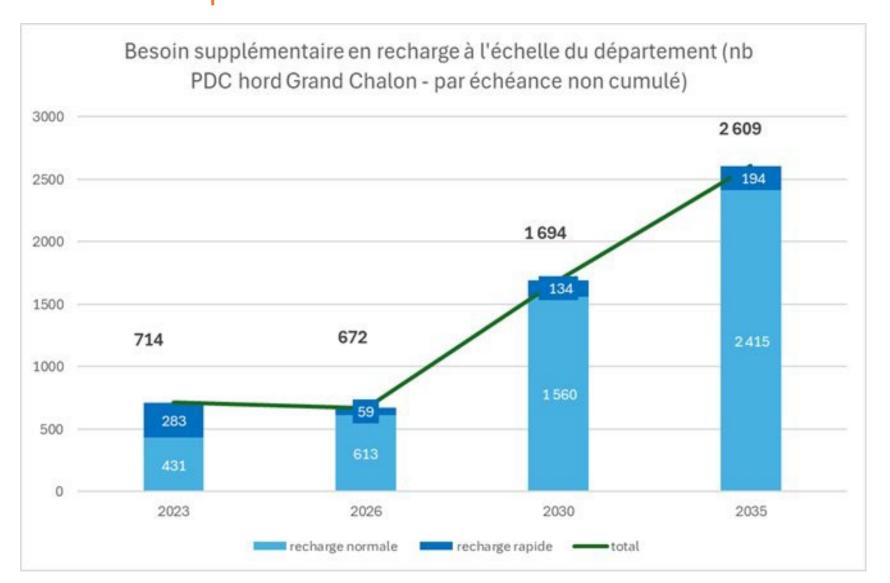
6 500 véhicules 100% électriques (VE) en Saône-et-Loire

Evolution estimée du parc	2026	2030	2035
Véhicules électriques	x 3	x 8	x 14
Nombre de bornes (publiques + privées)	x 2	x 4	x 8

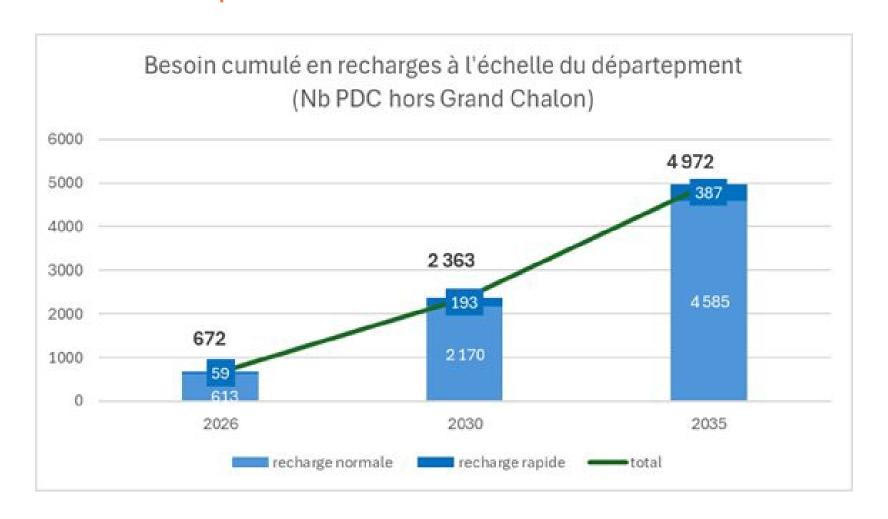
Besoin d'organiser l'action publique et privée+ Besoin d'accélérer le déploiement de bornes

SDIRVE mené en partenariat avec Enedis, la DDT, la Banque des Territoires + questionnaires auprès des acteurs (concessionnaires auto, installateurs bornes, Bailleurs sociaux, usagers)

### MOBILITÉS DURABLES

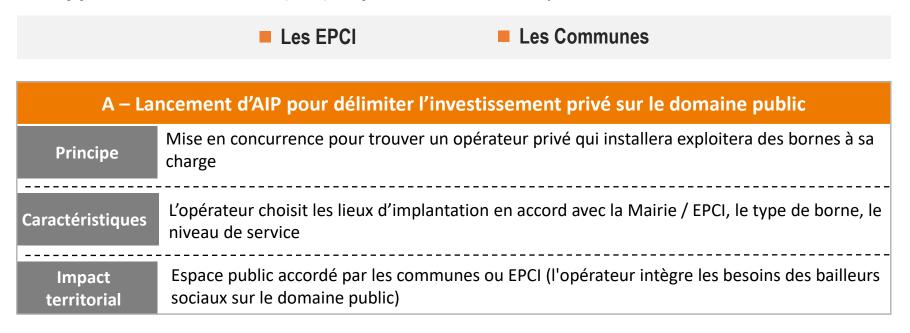


### MOBILITÉS DURABLES



### STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT À VENIR PAR LE SYDESL

Un Appel à Initiative Privé (AIP) départemental lancé par le SYDESL en collaboration avec :



- → 4 réunions de présentation auprès des **112 communes** concernées par la première vague de déploiement de 2026 soit **400 points de charge**
- → Lancement de l'AIP prévu en décembre 2024 pour une sélection de l'opérateur en avril 2025

### LOCALISATION DES RÉUNIONS POUR L'AIP

Date	Lieu	Nombres communs	EPCI Concernés
24/09/24	Torcy	25	CUCM CC Sud Cote Chalonnaise CC Beaune Côte et Sud CC Grand Autunois Morvan
26/09/24	Mâcon	44	MBA CC Clunisois CC Maconnais Tournugeois CC Entre Saône et Grosne CC St Cyr Mère Boitier
09/10/24	St Germain du Bois	11	CC Bresse Louhannaise Intercom' CC Bresse Revermont 71 CC Terres de Bresse CC Saône Doubs Bresse CC Bresse Nord Intercom'
16/10/24	Charolles	32	CC du Grand Charolais CC Brionnais Sud Bourgogne CC du Canton de Semur en Brionnais CC entre Arroux Loire et Somme CC du Canton de Marcigny

### SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

### LE PCRS 71 : UN NOUVEL ÉLAN

Réforme anti-endommagement des réseaux Décret du 22 octobre 2018

Finalisée depuis janvier 2023 en Saône-et-Loire

Consultable dans le SIG-SYDESL

Co-financement des mises à jour par certains EPCI

Campagnes de mises à jour qui débutent en 2025 (recrutement)



29

### CADASTRE SOLAIRE GRAND PUBLIC

Les habitants, acteurs de la transition énergétique, auront accès à compter du 30 septembre sur cadastre-solaire.sydesl.fr



**Accès à l'information gratuit :** En rendant ces données accessibles au public, le cadastre solaire permet à chaque citoyen de Saône-et-Loire de consulter facilement le potentiel solaire de sa toiture.



**Évaluation précise du potentiel solaire** : Le cadastre solaire fournit une estimation du potentiel de production d'énergie solaire pour chaque bâtiment.



**Estimations du budget**: Les particuliers peuvent évaluer le coût de l'investissement par m². La durée d'amortissement est automatiquement calculée.



**Soutien financier et décisionnel :** Les informations fournies par le cadastre solaire peuvent être utilisées pour calculer des subventions ou des aides financières.



**Comparer les données avec celles des installateurs**: Le cadastre solaire fournit des données neutres et objectives permettant de vérifier la rentabilité annoncée par l'installateur ainsi que le montant de son devis.



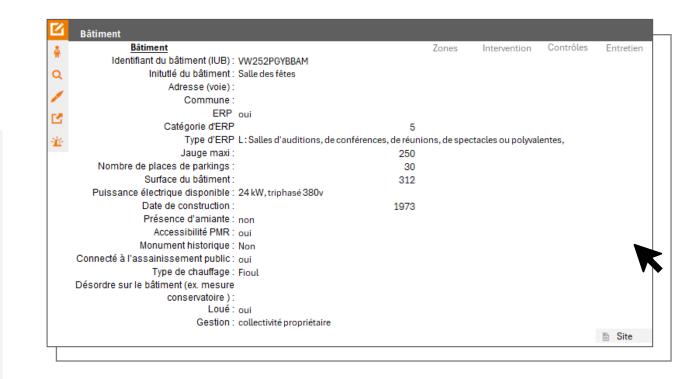


### SIG: GESTION BÂTIMENTAIRE

Faciliter la gestion des bâtiments dont les communes sont propriétaires.

#### 4 principes directeurs :

- Recenser le patrimoine, disposer d'une information descriptive classifiée sur les bâtiments
- Suivre les contrats et leurs échéances (factures, baux, assurances...)
- Alerter sur les évènements périodiques (intervention, contrôles d'ERP)
- Assurer prioritairement la conformité réglementaire et légale.



### CATALOGUE DE PRÉSTATIONS GÉOMATIQUES

**Offre SIG** 

Accès au SIG-Patrimoine Accès au module SIG-AEP, SIG-Bâtiment

Gratuit

100 € TTC / an + 5€ TTC / an / 1000 habitants

Prestations sur demande

Détection & géoréférencement de réseaux

Relevés PCRS

Contrôles de précision

Numérisation réseaux AEP, ASS

Numérisation réseaux RCU

Carte thématique

Correction de géométrie

Création d'un flux (WMS, WFS...)

Gratuit pour les rurales 0,34 € HT / ml (aérien) 1,13 € HT / ml (sout) pour les communes urbaines

À partir de 230 € HT / 10 ha

De 0,40 à 0,95 € HT/ml + forfait 150 €

De 0,06 à 0,10 € HT/ml

De 0,06 à 0,15 € HT/ml

Sur devis : 125 € / 0,5 j

Sur devis : 125 € / 0,5 j

Flux EP : gratuit

Accompagnement et conseils

Formations
Conseils & rédaction de CCTP
Accompagnement de projet

Gratuit (formation prise en main) / 125 € (avancée)

Sur devis : 125 € / 0,5 j

Sur devis : 125 € / 0,5 j

### CARTOGRAPHIE ET PRESTATIONS GÉOMATIQUES

Le recours aux prestations du SYDESL offre aux communes la garantie d'une structuration et d'une gestion de données qui respectent les **standards nationaux**. Vos données sont ensuite **interopérables**, quel que soit votre outil ou votre maître d'œuvre.

Des formations SIG-Patrimoine sur la prise en main, les recherches cadastrales, le cadastre solaire sont programmées :

les 7 et 12 novembre prochain (durée 1h30)

Un mail aux communes vous parviendra prochainement pour l'inscription.

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Vous ne savez pas quels sont vos bâtiments les plus consommateurs?

Vous souhaitez mieux connaître votre patrimoine et ses composantes énergétiques ?



Suivi et bilan annuel de vos consommations d'énergie (patrimoine bâti, éclairage public, carburant, eau) et productions

Accompagnement sur un plan d'actions pour réduire vos consommations

Aide pour la valorisation de vos CEE

Accompagnement sur le DEET (Décret Economie Energie Tertiaire)

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Contactez-nous: <a href="mailto:performance-energetique@sydesl.fr">performance-energetique@sydesl.fr</a>

# ÉNERGIE RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

Vous souhaitez étudier le potentiel solaire d'un ou plusieurs bâtiments de votre collectivité ?

Etude PV toiture

Etude du potentiel énergie renouvelable

Etude d'opportunité énergétique avec analyse du projet

Estimation financière et rapport technique

### ÉNERGIE RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

Vous souhaitez développer un grand projet de production d'énergies renouvelables ?



Accompagnements
Grands projets EnR

PV sol, éolien
(>500m²)

Etude du potentiel énergie renouvelable

Conseils sur les démarches et le recrutement d'un développeur

Etude d'opportunité avec analyse du projet, estimation financière

### CCRT: CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL



#### QU'EST-CE QUE C'EST?

Un CCRT est un **contrat passé entre un opérateur territorial, le SYDESL**, **et l'ADEME**. Il sert à **développer des projets EnR thermiques** sur un Département et permet de **financer** tout type de projets EnR thermique sans seuil minimum de production. 6 700 000 € gérés par le SYDESL



#### **QUELLES ÉNERGIES?**

Toutes : solaire thermique, chaleur bois, géothermie, chaleur fatale...



#### **POUR QUI?**

Tout type d'acteur (public et privé) portant toute taille de projet de production de chaleur renouvelable et de récupération, éligible au Fonds Chaleur.



#### LE SYDESL (opérateur territorial) ASSURE :

- l'instruction des demandes d'aides conformément aux critères d'aides définis par l'ADEME,
- l'établissement des contrats d'attribution des aides,
- le versement des aides aux bénéficiaires.

### OBJECTIF D'UN GROUPEMENT D'ACHAT



**Contexte**: Les syndicats d'énergie accompagnent leurs adhérents dans la fourniture de gaz et d'électricité depuis 2015, 1ère date annonçant la fin progressive des tarifs réglementés pour les collectivités.



Qui pilote le groupement ? : Le groupement est constitué de 8 syndicats, piloté par le SIEEEN (Nièvre).



**Qui peut adhérer ? :** Toutes les personnes morales dont le siège est situé dans la Région BFC. Le SYDESL gère les adhésions en Saône et Loire.



**Coût de l'adhésion :** L'adhésion au groupement est soumise à cotisation. Le calcul est effectué en fonction du profil du membre. Le SYDESL exonère des cotisations toutes les communes rurales.



Services : Chaque adhérent dispose d'un compte en ligne (E-Mage). Toutes ses données administratives, techniques et financières y sont archivées. Cette plateforme vous permet d'adhérer en ligne, d'obtenir les différentes pièces du marchés, vos factures d'énergie, mais également de réaliser des projections budgétaires

Contactez-nous: <u>achat-energies@sydesl.fr</u>

### LES GRANDES ÉTAPES

#### Les actualités :

#### **Electricité:**

- Fournisseur actuel : EDF
- Publication fin 2024 des tarifs 2025.
- Choix du prestataire en cours pour le futur marché : 2026 – 2028.

#### Gaz:

- Fournisseur actuel : Gaz de Bordeaux
- Marché attribué, démarrage en janvier 2025 :

Gaz de Bordeaux

Les tarifs de l'énergie gaz et électricité sont achetés par stratégie d'achat multi-clics avec un tarif annuel.

Les prix définitifs sont publiés entre **novembre et décembre N-1 sur l'espace E-Mage** de chaque collectivité, avec une lettre d'information envoyée à tous les membres.

### CALENDRIER PAR ÉNERGIE...

#### Calendrier électricité

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Marché en cours						
Prochaine adhésion*						
Consultation et achats						
Prochain marché						

<sup>\*</sup> Date butoir non fixée

#### Calendrier gaz

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Marché en cours						
Prochaine adhésion*						
Consultation et achats						
Prochain marché						

<sup>\*</sup> Date butoir: 24 mars 2023

## SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le SYDESL lutte contre la précarité énergétique des particuliers



Programme MaPrimRénov' Sérénité – 100 000€ / an :

- Aide de 500€ à 200 ménages aux revenus modestes et très modestes
- Partenariat du SYDESL avec l'ANAH



Programme Provicis – 150 000€:

Avance des subventions pour les ménages les plus modestes

**FSL** 

Fonds de Solidarité Logement – 10 000€ / an :

Participation du SYDESL au soutien de factures impayées



# SAÔNE-ET-LOIRE ÉNERGIES RENOUVELABLES SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

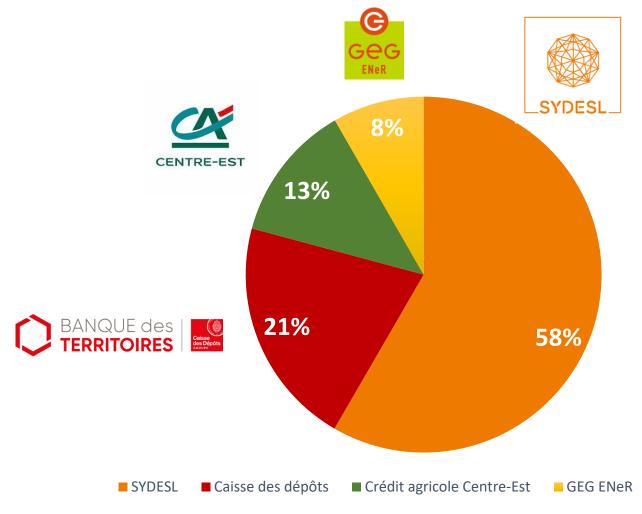
### SEM SÂONE-ET-LOIRE ENERGIES RENOUVELABLES

#### QUI SOMMES-NOUS?

- Une société d'économie mixte, c'est-à-dire une société de droit privé présentant la particularité d'avoir un capital social partagé entre un actionnariat public majoritaire et un actionnariat privé minoritaire.
- Instituée avec un capital de 1 200 000 €, la SEM SELER compte 4 actionnaires.

#### CONTACT:

contact@seler.fr / bboutain@seler.fr 03 79 42 00 98 / 06 26 31 01 80

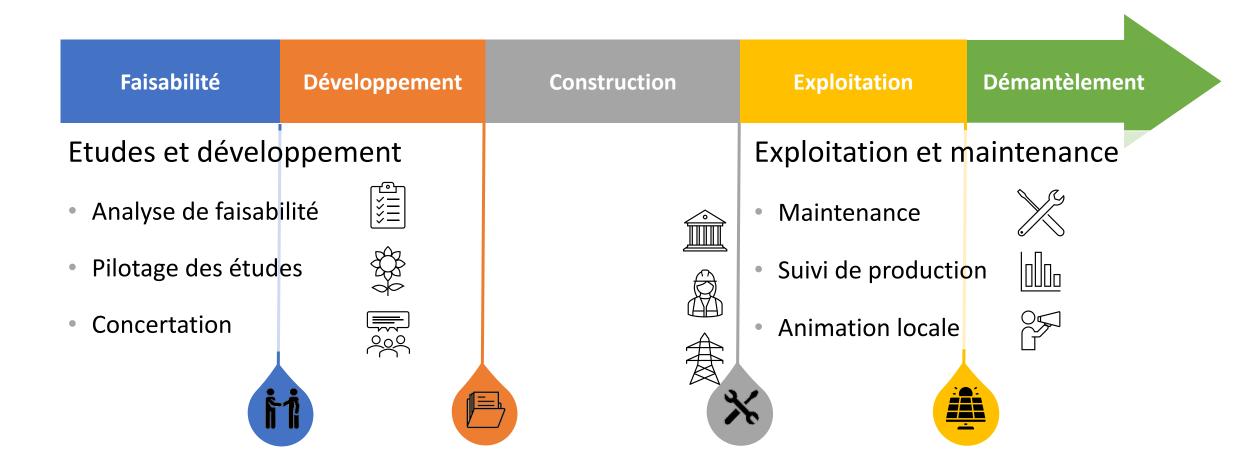


### UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

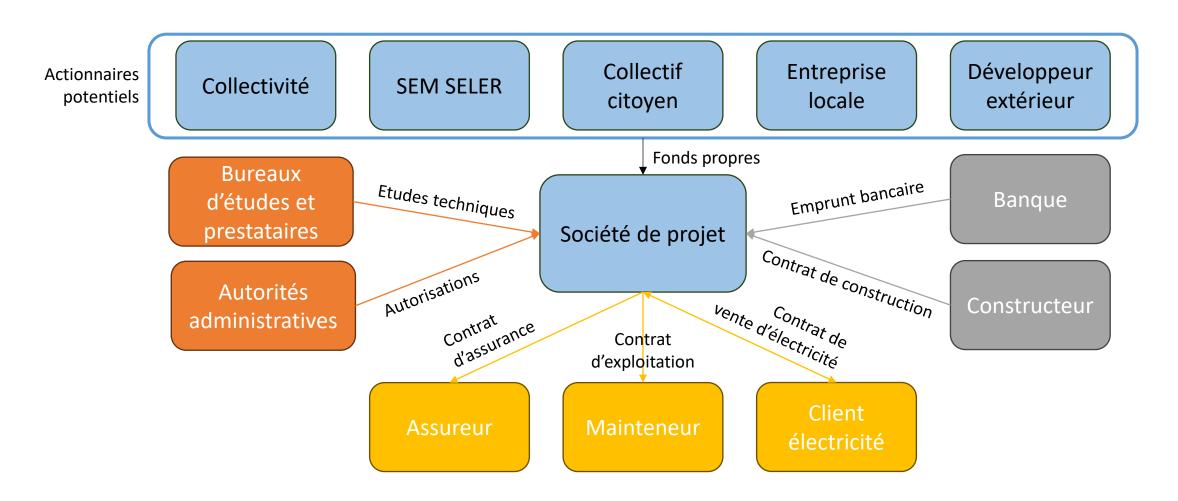
#### La SEM SELER a été créée afin de :

- Massifier le développement des projets d'énergie renouvelable en apportant de l'ingénierie technique et financière dès les phases de réflexion
- Favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'investissement local dès que les projets le permettent et les retombées économiques locales
- Permettre aux communes, aux intercommunalités et aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire

### NOTRE SAVOIR-FAIRE AU COURS DE LA VIE D'UN PROJET



### MONTAGE D'UNE SOCIÉTÉ DE PROJET DÉDIÉE



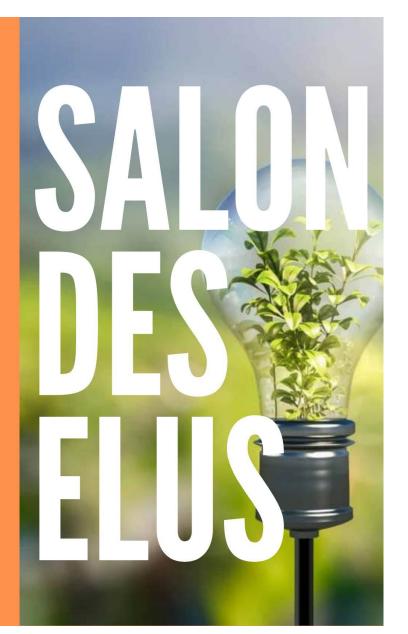


À VOS AGENDAS

# 12 JUIN 2025

Parc des Expositions Avenue Pierre Bérégovoy 71 000 Mâcon





### MERCI DE VOTRE ATTENTION



### LE SYDESL RESTE À VOTRE DISPOSITION:

### **SYDESL**

Cité de l'Entreprise 200, bd de la Résistance 71000 MÂCON 03 85 21 91 00

contact@sydesl.fr

SYDESL.FR